



## EDITORIAL



Au terme de cette année 2009, l'objet social de la Maison de l'Urbanisme est conforté par l'arrivée en septembre d'un nouveau collaborateur Monsieur Pierre Delrez qui a pour principale mission d'assister la Coordinatrice-Animatrice en place depuis deux ans et demi, laissant à Geneviève Laurent le soin de valoriser au maximum ses compétences et son esprit d'initiative pour mieux répondre aux attentes communales dans les missions de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne.

Le travail ne manque pas, au moment où, suite à une modification statutaire quatre nouvelles communes participent aux échanges et décisions du Conseil d'administration. Les objectifs et les activités sont affinés, permettant de définir le core business, répondant aux attentes des adhérents et de la Région wallonne, principal pouvoir subventionnant de notre ASBL avec les communes.

Pour 2010 le programme prévisionnel est déjà approuvé qui répond à ces attentes. Toutefois ce programme sera mis en forme et réalisé par un(e) nouveau(elle) animateur(trice), à désigner en remplacement de Madame Laurent qui a décidé de nous quitter pour assumer d'autres fonctions importantes à la Ville de Namur. Acceptez qu'au terme de sa mission je la remercie en votre nom pour sa prestation un peu brève certes, mais précieuse en lui souhaitant bon vent et bien des choses pour son avenir!

Et pour vous, qui nous lisez (depuis les 7 éditions de la Newsletter) je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour 2010 à partager avec tous ceux qui œuvrent pour notre bonheur dans un monde toujours plus juste.

Philippe Schreder, Président de la Maison de l'Urbanisme

## URBANISME

### Rencontres DGO4-communes

La formule des « rencontres » trouve sa place dans l'offre de formation destinée aux mandataires et agents communaux. Ses atouts : la convivialité et la parole donnée aux acteurs de terrain. Ce sont eux qui proposent les thèmes qui les intéressent et leurs questions concrètes constituent le fil conducteur de ces matinées d'échange.

Lors des deux dernières rencontres, organisées le 16 juin et le 13 octobre, Monsieur Schwanen, Premier Attaché à la DGO4, Direction extérieure d'Arlon, a débroussaillé une actualité législative touffue.

Le décret RESA Ter est entré en vigueur le 12 juin et a suscité de nombreuses interrogations de la part des agents communaux. Dans un terrain législatif aussi fluctuant, il est indispensable au-delà de la compréhension de ces changements, de ne pas perdre de vue l'objectif final, à savoir obtenir un meilleur aménagement du territoire.

Au mois de septembre, les arrêtés d'exécution étaient publiés et la rencontre suivante s'est concentrée sur les travaux de minime importance et la composition des demandes de permis d'urbanisme.

L'après-midi, Martin Giaux, de l'asbl Forêt wallonne est venu rappeler les principes de la circulaire du 14 novembre 2008 concernant la protection des arbres et haies remarquables, la plantation d'essences régionales en zone rurale et les plantations au sein d'un dispositif d'isolement.

Dans un avenir proche, ces rencontres seront réservées aux mandataires et agents de nos communes partenaires. La Maison de l'Urbanisme en compte désormais dix : Erezée, Gouvy, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Manhay, Marche-en-Famenne, Rendeux, Tellin, Tenneville et Vielsalm. Nous les remercions pour leur confiance et leur soutien.



## Journées du Patrimoine



Pour cette édition placée sous le signe de la modernité, la Maison de l'Urbanisme a choisi d'éditer la brochure « Tourner la page... le Patrimoine religieux d'après-guerre » début septembre et de la distribuer gratuitement à tous les riverains des édifices qui y figurent. Elle reprend 18 églises et chapelles répertoriées sur le territoire de nos communes partenaires, particulièrement touchées lors de la seconde guerre mondiale. Vous pouvez l'obtenir sur simple demande. N'hésitez pas à nous faire partager vos souvenirs ou documents relatifs à la construction de ces églises. Le Patrimoine ne peut vivre que par le sens qu'on lui donne.



C'est dans cette optique que nous proposons des visites guidées de l'église de Marloie le week-end des 12 et 13 septembre... l'occasion de redécouvrir un patrimoine souvent méconnu.

La catastrophe du 21 mai 44 est encore bien présente dans les esprits et cette église résolument moderne témoigne bien d'une volonté d'aller de l'avant pour surmonter un tel traumatisme. On est surpris par l'ampleur de l'espace intérieur et la légèreté de ses colonnes en béton. Cette recherche de modernité se traduit non seulement dans l'architecture mais aussi dans le décor et le mobilier liturgique, conçus comme un ensemble dans les années 1954-1956.



Grâce à l'aide précieuse de Monsieur le Doyen et de l'Abbé François Barbieux, Vicaire de la paroisse, les visiteurs ont pu découvrir les plans des différents projets de l'église signés par l'architecte Victor Sarlet, ainsi que des sculptures et objets liturgiques contemporains de la construction. Nous avons notamment pu exposer la maquette préparatoire du grand Christ en cuivre battu, œuvre de Zéphir Busine et Georges Boulmant.

### Brochure « Tourner la page... le Patrimoine religieux d'après-guerre. Quelques exemples dans le nord de la province de Luxembourg »



Ces églises vous sont sans doute familières. Peut-être ne les avez-vous jamais vraiment regardées. Trop jeunes pour être considérées comme un patrimoine à préserver ? Trop modernes pour inspirer le respect qui doit émaner d'un édifice religieux ? Elles sont pourtant bien là, ces églises d'après-guerre, façonnant la silhouette des villages ou au contraire, s'y fondant en toute humilité. Quelles histoires ont-elles à nous raconter ? Tourner la page, ne pas oublier mais se construire un avenir.



Théâtre de la célèbre Bataille des Ardennes, la province de Luxembourg a été marquée par de nombreuses destructions. On évoque la mort d'environ 2.500 civils belges et la destruction de 11.000 bâtiments lors de l'offensive von Rundstedt en décembre 44 et janvier 45. Les édifices religieux n'ont pas été épargnés, créant un vide dans le paysage et l'identité villageoise.

Après la guerre, les fonds de la Caisse autonome des Dommages de Guerre ont permis de combler ce vide. On a souvent choisi de reconstruire sans imiter l'ancien, en affichant une volonté de renouveau. Certaines églises s'inscrivent clairement dans le mouvement moderniste avec leurs volumes épurés, en rupture complète avec la tradition religieuse. D'autres réinterprètent cette tradition, en jouant sur la forme des fenêtres, en exagérant l'ampleur du clocher, tout en évitant la copie servile. Les architectes allient les performances du béton ou de l'acier et les matériaux locaux. Dans les vitraux, les statues, le mobilier liturgique, des artistes retravaillent les thèmes religieux jusqu'à la frontière de l'abstraction.



Les habitants, impatients de retrouver un lieu de culte, ont parfois été perplexes face à ces édifices d'un genre nouveau, en particulier dans de petits villages, à une époque où



Beaulieu, calvaire

la mobilité des personnes et de l'information n'avait rien de commun avec ce que nous connaissons aujourd'hui.

Finalement, que l'on apprécie leurs formes architecturales ou pas, le témoignage que ces églises nous apportent sur l'esprit de leur époque mérite que l'on y prête attention. Les réalisations les plus abouties sont répertoriées dans le nouvel inventaire du Patrimoine architectural de Wallonie. Leur entretien nécessite des soins particuliers, notamment à cause du vieillissement des bétons et la survie de certains édifices passera peut-être par la réaffectation. Dans ce cas, leur modernité constituera certainement un atout : des espaces sobres, lumineux et ouverts accueilleront plus facilement de nouveaux usages.

L'inventaire a été initié par Jean-Sébastien Misson, poursuivi par Benedetto Soriani et finalisé par Geneviève Laurent.

Cette action a été réalisée grâce au soutien du Service Public de Wallonie, de nos communes partenaires, et de l'Institut du Patrimoine wallon.

Merci aux prêtres qui desservent ces paroisses, aux mandataires et agents communaux, aux représentants des fabriques d'églises, aux particuliers qui ont mis leurs connaissances et leur documentation à notre disposition. Merci encore à la photothèque de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique et au Centre de documentation de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles. Les nombreux documents que nous avons pu y consulter ont fourni un éclairage inédit sur la genèse de ces projets.



Ottré - 1958 - Arch. E. Goddin



Humain - 1953 - Arch. V. Sarlet



Gènes - 1962 - plans R. Bastin



Marloie - 1954 - mosaïque M. Rocher

## PAYSAGE

### Conférence « Urbanisme et Paysage en Ardenne »

Cette action menée en partenariat avec le Parc Naturel des Deux Ourthes s'adressait à un public de professionnels : architectes, géomètres, agents communaux,... La conférence s'est tenue à la Maison de Village de Tenneville le 19 novembre.



La Cellule d'assistance paysagère du PNDO est amenée à remettre des avis sur les demandes de permis d'urbanisme pour des projets situés sur le territoire du parc naturel. Cela concerne les communes de Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Tenneville et Sainte-Ode. La prise en compte de la dimension paysagère dans un projet urbanistique revêt une importance accrue dans un tel environnement et nos deux associations ont souhaité mener une action commune de sensibilisation pour promouvoir une intégration optimale bien en amont de la demande de permis.



Le Programme Paysage de Parc Naturel des Deux Ourthes a été réalisé par le Bureau COOPARCH et constitue un outil précieux pour tous les acteurs amenés à travailler sur ce territoire. Mati Paryski, Administratrice en charge du département Urbanisme de ce bureau en a montré l'intérêt et les possibilités d'application.

Cécile Francescangeli, Architecte à la Fondation rurale de Wallonie et à la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne a ensuite expliqué les principes du RGBSR (Règlement général sur les bâtisses en site rural) à travers deux projets en Ardenne.

Le premier, situé à Glaumont (Bertrix) est une maison unifamiliale qui affiche un caractère bien contemporain, tout en s'intégrant parfaitement au bâti et au paysage environnant par ses volumes sobres et un parement en cèdre non traité. Il surmonte les inconvénients d'une orientation peu favorable par des percements bien étudiés et un plan intérieur très ouvert permettant à la lumière de pénétrer au cœur de l'habitation.

Autre programme à Houmont (Sainte-Ode) pour un ensemble de logements réalisé par le Fonds du Logement des familles Nombreuses. Trois familles peuvent s'installer dans ces habitations modulables, intégrées au sein d'un seul volume. Un très beau projet, à la fois sur le plan social et urbanistique, qui dès 2001 intégrait les principes d'une architecture durable.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ces réalisations, consultez les bulletins de liaison de la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne ([www.murla.be](http://www.murla.be), numéros 24 et 29). Le Programme Paysage du Parc Naturel des Deux Ourthes est également accessible sur le site [www.pndo.be](http://www.pndo.be).



## Urbanisme & Paysage en Ardenne

# conférence 19.11.09



RÉGION WALLONNE

La newsletter de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl est éditée avec le soutien de la Région wallonne et des communes partenaires.

Elle peut être obtenue sur simple demande auprès de la Maison de l'Urbanisme ou téléchargée sur son site internet.

Editeur responsable : Philippe Schreder (Président)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 Marloie

Tél. 084/45 68 60 - Fax 084/45 68 61 - [mufa@skynet.be](mailto:mufa@skynet.be) - [www.mufa.be](http://www.mufa.be)